

Contribution d'acteur

PRÉAMBULE

Cette contribution d'acteur est la copie d'un courrier destiné à :

M. Gilles GASCON, Maire de Saint-Priest,

M. Jean-Baptiste DJEBBARI,
Ministre des Transport,

M. Pascal MAILHOS, Préfet de
région et du Rhône,

M. Laurent WAUQUIER, Président
de la région Auvergne Rhône-
Alpes,

M. Danièle CAZARIAN députée de
la 13ème circonscription, partie Est
de St-Priest,

M. Yves BLEIN député de la 14ème
circonscription, partie Ouest de St-
Priest,

M. Bruno BERNARD, Président de
la Métropole de Lyon,

M. Valérie DEJOUR, Mm. David
CHEVALLIER et Jacques **FINETTI**,
garants de la CNDP.

CONTACT

Pierre Durand – Président
Association Syndicale Libre des
Marendiers
41 rue Arthur Rimbaud
69800
SAINT-PIREST

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DES MARENDIERS

CONSTAT

Nous sommes arrivés aujourd'hui à une situation où tous les renoncements successifs des différents dirigeants (nationaux, régionaux, locaux) nous ont conduits à disposer d'infrastructures complètement inadaptées aux flux des personnes et des marchandises.

Il serait temps de faire entendre à nos dirigeants nationaux et régionaux qu'ils doivent enfin adapter leurs actes à leurs déclarations et prises de positions. On ne peut pas marteler en permanence aux français qu'ils doivent faire des efforts pour l'environnement et dans le même temps ne rien entreprendre et ceci pour favoriser tel ou tel lobby financier ou autre ne défendant que des intérêts de quelques-uns.

Je ne prendrai pour exemple que 2 projets non aboutis pour des problèmes purement de calculs électoraux (le canal Rhin-Rhône par Monsieur JOSPIN allié à l'époque de circonstance avec Madame VOYNET, le tout piloté par le lobby du transport routier, et le projet de feroutage torpillé lui aussi par le même lobby et les fervents partisans du démantèlement de la SNCF).

Ces deux projets à eux seuls auraient grandement contribué à la diminution du flux de transit des marchandises par la route.

REQUÊTE

Nous ne pouvons donc pas entendre par les responsables qui nous ont exposé le projet au cours de la réunion publique de présentation, que le Contournement Ouest de Lyon et le prolongement de l'A432 Sud vers Vienne n'étaient plus à l'ordre du jour, car ils ne seraient pas assez productifs en gain de flux, alors que les mêmes nous annoncent que ce flux de transit représente environ entre 30 et 40 % du trafic actuel. Nous restons sans voix devant une telle analyse.

Contribution d'acteur

Nous vous demandons donc instamment et avec détermination, Mesdames et Messieurs, d'utiliser votre influence pour faire réactiver au plus vite les projets du grand contournement de l'agglomération Lyonnaise.

En effet, il serait illusoire de croire que le développement aléatoire des transports en commun et des modes de déplacement doux seraient de nature à diminuer sensiblement le nombre d'usagers de cette voie.

À l'inverse, le développement du e-commerce et l'installation de leurs plateformes à l'est de Lyon ne vont que faire croître ce trafic.

Votre projet d'aménagement de l'A46 Sud ne saurait donc être accepté que dans la mesure où il vient en complément du grand contournement afin d'améliorer le trafic local.

LE NŒUD DE MANISSIEUX

Nous avons bien noté dans votre rapport détaillé que les décideurs actuels privilégiaient pour le nœud de Manissieux la variante A, l'aménagement compact. Cet aménagement affecte fortement les habitations situées à l'ouest de la boucle du sens A43-A46 ainsi que le collège Boris Vian fort de 730 élèves et 53 enseignants. Il affecte également les terrains agricoles de l'emprise du sens A46-A43.

Il existe aujourd'hui diverses solutions pour que ces nuisances soient réduites au maximum. En effet, la topographie des lieux permet que ces aménagements soient réalisés en enfouissement complet, ce qui permettrait de supprimer la nuisance sonore et de diminuer la pollution de l'air par filtrage des gaz sortants des zones enfouies. Nous vous invitons à regarder de près ce qui a été réalisé dans la ville d'ANGERS traversée par l'autoroute.

Compte tenu de tout ce qui se passe aujourd'hui, nous ne pouvons pas envisager qu'un problème de santé

publique d'une importante population impactée soit bafoué pour le simple fait de son coût de réalisation. Nous vous rappelons que cette population subit déjà aujourd'hui en plus de la proximité des autoroutes A43 et A46, les fortes nuisances de l'aéroport de Lyon Bron dont le trafic ne cesse d'augmenter.

Par ailleurs la Métropole de Lyon devrait se sentir moralement obligée de financer les surcoûts éventuels d'un tel aménagement. En effet, n'oublions pas que si l'autoroute A6-A7 traverse aujourd'hui le centre de Lyon, ceci s'est fait à la demande expresse de Monsieur PRADEL alors maire de Lyon pour lui permettre de faire financer le tunnel de Fourvière et le centre d'échanges de Perrache par l'État. **C'est aux dirigeants lyonnais d'aujourd'hui d'assumer les erreurs des décisions partisans de leurs prédécesseurs et non aux citoyens de l'Est Lyonnais.**

CONCLUSION

Faute d'être entendus, nous n'hésiterons pas à nous opposer, par tous les moyens à notre disposition, à tout projet n'entrant pas dans cette dynamique. Nous nous porterons devant les tribunaux compétents contre les décideurs de ce projet pour atteinte grave à la santé publique des populations concernées par ce supplément de pollution autant sonore que de pollution de l'air. Nous ne manquerons pas non plus de nous inviter fortement dans les campagnes électorales des diverses élections à venir.

Nous nous excusons de la longueur de ce propos, mais il nous semble important d'expliquer notre position en présentant nos arguments.

Cordialement,

Pierre Durand, Président de l'ASL Marendiers